

Rapport d'activités 2024

Fédération



Aude Claire

Sommaire

Rapport moral année 2024	5
I- La Fédération Aude Claire.....	7
A- Objet et missions	7
B- Adhérents	7
C- Vie associative et fonctionnement	7
1- Conseil d'Administration et Bureau.....	7
2- Équipe salariée.....	8
3- GEG2A	9
4- Stagiaires.....	9
5- Bénévoles.....	10
6- Local associatif	10
7- Communication associative	10
8- Aide à la vie associative	10
D- Représentation et animation politique	11
1- Partenariats avec d'autres associations.....	11
2- Participation au débat public.....	11
3- Participation aux enquêtes publiques	13
4- Sollicitations diverses.....	13
II- Sensibilisation à l'environnement.....	13
A- Sorties, formations et conférences naturalistes	13
1- Programme de découverte des Espaces Naturels Sensibles (ENS) de l'Aude	13
2- Programme de sorties Natura 2000 HVA/Aiguette et Rébenty.....	13
3- Autres sorties, conférences, tenues de stands.....	13
B- Sensibilisation à la thématique de l'eau et des inondations	14
1- Sensibilisation à l'eau, à la rivière et au risque inondation - SMMAR	14
2- Sensibilisation à l'eau, à la rivière et au risque inondation - SMAC.....	14
3- Sensibilisation à l'eau à l'école d'Isly de Carcassonne.....	14
C- Sensibilisation à la faune, à la flore et aux milieux naturels.....	15
1- Sensibilisation à la thématique des Zones humides et des papillons <i>Phengaris</i>	15
2- Sensibilisation à la thématique des Libellules	15
3- Sensibilisation au Desman des Pyrénées.....	15
4- Sensibilisation au Pélobate cultripède.....	15
5- Sensibilisation à la botanique	15
6- Sensibilisation au Chat forestier	16
D- Projets et animations réalisés dans le cadre de GÉE Aude	16
1- École du dehors.....	16
2- Création d'outils pédagogiques sur la biodiversité audoise.....	16
E- Projet de Voie douce à Limoux	16

F- Réalisation d'animations ponctuelles	17
G- Rencontres et Congrès	17
1- Rencontres Naturalistes d'Occitanie	17
2- Rencontres Naturalistes de l'Aude	17
3- Congrès SHF	17
H- Panneaux, livrets et plaquettes.....	18
1- Panneaux de sensibilisation Argens-Minervois	18
2- Plaquettes et livrets de la collection "Les documents de la FAC"	18
I- Partenariat avec le Lycée Charlemagne de Carcassonne	18
III- Études et inventaires naturalistes	18
A- Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département de l'Aude	18
1- Suivis botaniques Bac Pégullier	18
2- Inventaire des micromammifères du Bac Pégullier.....	19
3- Mise à jour des Espaces Naturels Sensibles.....	19
4- Odonates patrimoniaux	19
5- Orthoptères patrimoniaux	19
6- Putois d'Europe.....	19
B- Natura 2000 Haute Vallée de l'Aude et Rébenty.....	20
C- Espèces animales	20
1- Desman des Pyrénées	20
2- Pélobate cultripède.....	21
3- PRA papillons	21
4- PRA odonates.....	21
5- Micromammifères	21
6- Ours brun et Loup gris	21
7- Campagnol amphibie	21
8- Chiroptères	22
D- Milieux naturels - faune/flore - gestion	22
1- Zones humides du Rébenty.....	22
2- Suivi des compartiments écologiques du projet de reméandrage du Fresquel, secteur Moulin de Rouzille	22
3- Fresqu'haies biodiversité.....	22
4- Suivi biodiversité et plan de gestion - Tourbière du Pinet.....	22
5- Diagnostic environnemental et plan de gestion - Amphoralis	23
6- Projet de Voie douce à Limoux	23
7- Suivi fauche tardive Bugarach.....	23
8- Réactualisation des taxons flore.....	23
E- Projets de création d'aires protégées.....	23
1- Réserve Naturelle de La Fajolle.....	23
2- Réserve Naturelle de Counozouls.....	23
3- Projet « Nature impact » et ORE à Counozouls	23

IV- Gestion de sites	24
A- Mesures compensatoires sur les parcelles BRL à Fleury	24
B- Mesures compensatoires SMDA	24
1- Projet "Zones de Dépôt"	24
2- Projet "Digues et déversoirs / Retour à Aude"	24
3- Projet "Ressuyage"	25
C- Mesures compensatoires - Barrage des Arques	25
V- Bases de données	26

Dans la présentation des activités menées en 2024 (II- Sensibilisation à l'environnement, III- Études et inventaires naturalistes et IV- Gestion de sites), est indiquée la poursuite ou non des projets :

✓2025 : dossiers pluriannuels se poursuivant en 2025

■2025 : projets terminés en 2024 sur lesquels aucune action n'est prévue en 2025

Rapport moral année 2024

Tout d'abord je remercie Monsieur le Maire de Villarzel-du-Razès qui nous accueille aujourd'hui, ainsi que Roselyne THOMAS, conseillère municipale du village et membre du Conseil d'administration d'Aude Claire.

Comme chaque année, les salariés élaborent un rapport d'activités détaillé, accessible aux adhérents sur notre site. Vous y retrouverez les animations, les conférences, les tenues de stands, les inventaires, la randonnée des Corbières, les projets de réserve naturelle, les opérations de gestion ainsi que les participations à de nombreuses commissions...

Du côté de la vie associative, le lien avec les adhérents est maintenu à travers les propositions de sorties, les conférences, et également via la lettre d'Aude Claire, à laquelle participent de plus en plus des bénévoles en sus des articles et informations fournis par les salariés. Nous visons un objectif de quatre lettres par an.

L'année 2024 a été très riche en événements qui tous ont été de belles réussites, avec la version courte des Rencontres naturalistes de l'Aude à Bugarach, en partenariat avec la LPO, les Rencontres naturalistes d'Occitanie à Gruissan et le prestigieux congrès national de la Société herpétologique de France à Carcassonne, en partenariat avec le lycée Charlemagne. Boris vous présentera un peu plus en détail ces manifestations.

L'association n'a pas été en reste dans ses volets militants et d'expertise, par exemple par les réponses apportées à plusieurs enquêtes publiques, ainsi que par des alertes ponctuelles auprès de l'Office Français de la Biodiversité. A noter d'ailleurs notre soutien apporté à cet organisme, à travers le relais de la pétition et notre participation à une manifestation de soutien à Carcassonne.

Une fois n'est pas coutume, nous sommes engagés dans une démarche juridique en tant que co-requérants contre le l'autorisation environnementale accordée au monstrueux projet de plate-forme logistique de Salvaza, dont nous espérons bien qu'il sera rapidement englouti dans les poubelles de l'histoire. Mais les orientations actuelles avec de nombreuses régressions dans le domaine de l'environnement laissent augurer bien des combats à mener dans le futur.

Concernant les finances, sans m'attarder puisqu'elles vont être présentées juste après, sachez que la prudence dans l'affectation des résultats positifs des dernières années ainsi que celui de 2024 paraît indispensable, car les évolutions politiques et budgétaires dans le pays génèrent de grandes incertitudes. Sur le volet politique, il y a eu l'exemple en avril dernier du Conseil Départemental du Rhône supprimant les crédits alloués à trois associations pour des études scientifiques dans le cadre des Espaces naturels sensibles en représailles à des avis de ces associations sur un projet de port fluvial. Par ailleurs, les annonces de diminutions de crédits versés par l'Etat aux collectivités, indépendamment de la volonté ici ou là de « punir » des associations empêchant d'aménager en rond, ont également pour effet de limiter des dotations qui paraissaient acquises pour des projets déjà engagés.

Vous verrez que nous présentons un budget prévisionnel déficitaire. Ce n'est pas catastrophique grâce aux résultats cumulés des années précédentes, et nous espérons que ce soit conjoncturel. Donc il n'y a pas lieu de chercher à réduire la voilure, même si des pistes d'économie sont étudiées. De plus il n'est pas rare qu'en cours d'année des dossiers s'ajoutent pour in fine retrouver l'équilibre, et les salariés ne ménagent pas leur peine pour remplir leurs missions. J'espère donc qu'à la prochaine Assemblée Générale nous aurons des informations plus réjouissantes à donner.

Les perspectives ne sont pas que financières, heureusement, car si c'est ce qui nous fait vivre, ce n'est pas ce qui nous fait rêver. A titre d'exemple, durant l'année en cours, on peut noter la signature prochaine d'une « Obligation Réelle Environnementale » (ORE) avec le syndicat forestier de Counozouls et le CEN. C'est un engagement qui court sur 99 ans, ce qui montre que si on a certes le pessimisme de l'intelligence, on a également l'optimisme de la volonté

- formule empruntée à Gramsci. S'agissant de gestion de forêt avec la préservation de zones intouchées, le maintien de vieux arbres, etc., le tout grâce à une compensation financière du WWF, il est logique d'être sur du temps long... On peut citer un autre exemple d'opération de gestion, la recherche de zones favorables au creusement de mares et de propriétaires volontaires, afin de retrouver des milieux favorables au pélobate, un amphibien menacé. Et puis les projets de réserve naturelle avancent...

Pour finir, l'association est toujours preneuse de bonnes volontés, pour intégrer le Conseil d'Administration, pour participer à des activités bénévoles, n'hésitez donc pas à vous manifester.

Marie GUERARD, Co-Présidente

I- La Fédération Aude Claire

A- Objet et missions

La Fédération Aude Claire est une association loi 1901, née en 1993 de la volonté d'associations souhaitant unir leurs compétences pour une meilleure gestion et une mise en valeur des milieux aquatiques. En 2007, elle a élargi son champ d'actions vers la protection et la gestion des milieux naturels en général, ainsi que des espèces qui leur sont associées.

Son territoire d'actions est constitué par les 6 départements du bassin versant du fleuve Aude soit l'Ariège, l'Aude, la Haute-Garonne, l'Hérault, les Pyrénées-Orientales et le Tarn.

Les principaux objectifs d'Aude Claire sont de contribuer à la connaissance des espaces naturels et des espèces présents sur son territoire d'action. Elle met en œuvre une politique de protection des espaces naturels remarquables. La Fédération contribue à la gestion de sites mais aussi informe et sensibilise le public.

La Fédération Aude Claire est reconnue d'intérêt général et possède les agréments suivants :

- Agrément au titre de la Protection de l'environnement pour la Région Occitanie, attribué par la Préfecture de l'Aude : cet agrément a été renouvelé par Arrêté préfectoral le 22/01/2024.
- Agrément attribué par l'Éducation Nationale sur l'Académie de Montpellier, en tant qu'association éducative complémentaire de l'enseignement public : cet agrément a été renouvelé par la Rectrice de l'Académie de Montpellier le 05/01/2023.
- Agrément "Jeunesse et Éducation Populaire", attribué par le Directeur des Services départementaux de l'Éducation Nationale de l'Aude : cet agrément a été renouvelé par Arrêté le 16/04/2024.
- Agrément au titre de l'engagement de Service Civique, attribué par le Directeur académique des services de l'Éducation Nationale de l'Aude le 25/11/2024.
- Agrément au titre du Pass Culture obtenu le 03/01/2025.

Notre association a également obtenu la reconnaissance du Tronc Commun d'Agrément par Arrêté du Directeur des Services départementaux de l'Éducation Nationale de l'Aude le 16/04/2024.

Elle est aussi habilitée par le Préfet de la Région Occitanie pour prendre part au débat sur l'environnement se déroulant dans le cadre des instances consultatives régionales. Une demande de renouvellement de cette habilitation a été faite le 24/03/2025.

B- Adhérents

La Fédération Aude Claire est composée de membres actifs, constitués par :

- Des associations et structures utilisatrices ou concernées par la nature audoise et ses cours d'eau
- Un collège d'adhérent-e-s individuel-le-s composé de personnes sensibles à la nature et à l'environnement.

En 2024, ont adhéré :

- 8 associations, dont 7 associations audoises et une association ariégeoise
- 159 individuel-le-s dont 116 de l'Aude et 43 du reste de la France.

C- Vie associative et fonctionnement

1- Conseil d'Administration et Bureau

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2023 s'est tenue le samedi 22/06/2024 à la salle des fêtes de Luc-sur-Aude. Le Conseil d'Administration, élu lors de cette Assemblée Générale, est composé de 11 personnes :

- Marie Guérard, représentante du Comité Départemental de Spéléologie
- Françoise Arabia, représentante du collège d'adhérents individuels
- Georges Glardon, représentant du collège d'adhérents individuels
- Daniel Guérineau, représentant du collège d'adhérents individuels
- Jérémy Jalabert, représentant du collège d'adhérents individuels

- Marine Lucaz, représentante du collège d'adhérents individuels
- Matthieu Patout, représentant du collège d'adhérents individuels
- Christian Rapez, représentant du collège d'adhérents individuels
- Jean-Luc Sanchez, représentant du collège d'adhérents individuels
- Louis Salvaire, représentant du collège d'adhérents individuels
- Roselyne Thomas, représentante du collège d'adhérents individuels.

Le Bureau, élu dans la foulée, est composé de 2 Co-présidents :

- Marie Guérard, Co-présidente
- Daniel Guérineau, Co-président.

La commission finances, chargée d'appuyer les salarié-e-s dans le suivi des comptes, est composée de Marie Guérard, Françoise Arabia et Jean-Luc Sanchez. Cette commission a communiqué par échanges de mails durant l'année 2024.

La commission ressources humaines, chargée de recevoir les salarié-e-s en entretien individuel, est composée de Marie Guérard et Jean-Luc Sanchez.

2- Équipe salariée

a- Composition

Boris Noyère, Directeur (CDI)

Il est chargé de la mise en œuvre de la politique de l'association et de la gestion du personnel. Il est responsable de l'ensemble des ressources de la structure, réalise des expertises scientifiques et inventaires naturalistes, participe aux actions de communication, et représente la Fédération Aude Claire auprès de nombreux acteurs et dans de nombreuses commissions.

Carine Bourgeois, Chargée de mission en éducation à l'environnement et Assistante administrative (CDI)

Elle coordonne et accompagne les projets et programmes de sensibilisation à l'environnement, et réalise les animations auprès du public. Elle appuie le Directeur et les autres salarié-e-s sur des missions de secrétariat, comptabilité, financements et recherches. Elle représente la Fédération Aude Claire au CA de GÉE Aude et peut participer à des commissions ou groupes de travail techniques.

Aurélié Bodo, Chargée de mission "faune aquatique et semi-aquatique" et Chargée de mission en éducation à l'environnement (CDI)

Elle réalise des suivis et des prospections de terrain sur certaines espèces animales aquatiques, ainsi que des actions de sensibilisation auprès du public. Elle est amenée à rencontrer des acteurs locaux et animer des actions en faveur de ces espèces. Elle peut participer à des commissions ou groupes de travail techniques.

Loïc Brepson, Chargé de mission "faune et gestion d'espaces naturels" (CDI)

Il réalise tous types d'inventaires et de recherches sur la faune, en particulier dans les domaines de l'entomologie (Odonates, Orthoptères, Lépidoptères, Araignées) et de l'herpétologie (Amphibiens, Reptiles). Il participe également à la réalisation de plans de gestion sur les milieux naturels. Il peut participer à des commissions ou groupes de travail techniques.

Benjamin Gilbert, Chargé de mission "flore / habitats naturels" (CDI)

Il élabore et coordonne les différentes actions relatives à la connaissance, à la préservation et à la gestion de la flore et des sites naturels : études et inventaires naturalistes, rédaction de plans de gestion, suivis, définition des enjeux et objectifs de conservation, relations avec les usagers locaux. Il peut participer à des commissions ou groupes de travail techniques.

Thomas Jonet, Chargé de mission "faune" (CDI)

Il réalise tous types d'inventaires et de recherches sur la faune, en particulier dans les domaines de l'herpétologie (Amphibiens, Reptiles) et de la mammalogie. Il participe à l'élaboration de plans de gestion. Il peut participer à des commissions ou groupes de travail techniques.

Aziza Labchir, Agent d'entretien (CDI)

Nous avons fait appel à l'association Emploi & Partage pour le ménage de nos bureaux entre 2012 et 2024 : c'est Aziza Labchir qui assurait cette mission à raison de 2h tous les 15 jours. Nous avons décidé d'embaucher cette dernière à compter du 02/12/2024 pour un contrat d'une moyenne de 4,33h par mois.

b- Dynamique d'équipe

Les salarié-e-s organisent des réunions d'équipe, afin de se tenir informé-e-s de l'avancée des dossiers dont ils sont chargé-e-s ainsi que du fonctionnement général de l'association. Celles-ci peuvent concerner la totalité des salariés ou seulement ceux qui sont impliqués sur des dossiers particuliers. Par ailleurs, les échanges quotidiens fluidifient le fonctionnement d'équipe.

Sur les conseils du GEG2A, et avec son aide, ils ont adopté début 2014 un plan de charge commun dans lequel ils inscrivent leur temps de travail par action. Celui-ci correspond étroitement à la comptabilité analytique mise en place début 2014.

Notre effectif ayant atteint le minimum prévu par la convention ECLAT, de laquelle dépend la Fédération Aude Claire, nous avons réalisé, avec l'aide du GEG2A, les démarches pour la mise en place d'un CSE (Comité Social d'Entreprise) avec l'organisation d'élections professionnelles. Aucun candidat ne s'est présenté.

D'autre part, les salarié-e-s ont suivi des formations :

- Loïc Brepson a suivi la formation "Identification acoustique des sauterelles - Niveau 2" organisée par Les Écologistes de l'Euzière durant 5 jours.
- Boris Noyère a suivi un webinaire sur les Tiques (3h) et une formation en ligne d'une heure sur l'outil d'analyse acoustique « Chiro surf »
- Carine Bourgeois a suivi la formation "Fresque du sol" organisée par l'association Acteurs de la Terre durant une demi-journée, et suivi 2 Webinaires d'une demi-journée chacun organisés par le GRAINE Occitanie : un sur les Tiques et un sur les Chenilles processionnaires.

3- GEG2A

Depuis le 01/01/2014, au travers d'une convention annuelle de mise à disposition, le Groupement d'Employeurs pour la Gestion Administrative des Associations (GEG2A) s'occupe notamment des bulletins de salaire, des cotisations salariales, des déclarations, de la saisie financière, de la préparation à la clôture des comptes. En 2024, le GEG2A, avec Stéphanie Garnero, Franck Badin, Tamara le Bourg, Miriam Sanchez et Aurore Navette, a consacré un peu moins de 14 jours à la Fédération Aude Claire.

4- Stagiaires

Nous avons reçu 9 stagiaires :

- Émilie Lau, étudiante en 2^{ème} année de BTSA Gestion et Protection de la Nature à MFR Valrance à St Sernin sur Rance (Aveyron), pendant 8 semaines, dont 6 semaines en 2023 et 2 semaines en 2024 : elle a participé à la création et à la réalisation d'une animation sur le thème des pollinisateurs.
- Julie Labaud, élève de 3^{ème} à l'Institut Saint Joseph de Limoux pendant une semaine : elle a accompagné les salarié-e-s dans les prospections de terrain et les animations.
- Léane Démarest, étudiante en M1 Biodiversité Ecologie Evolution de l'université de Dijon, pendant 1 mois et 18 jours : elle a assuré une mission de connaissances des facteurs environnementaux influant la présence du Pélobate cultripède.
- Valérie Bès, étudiante en Master Gestion et Évaluation des Environnements Montagnards (GEMO) à l'Université Jean Jaurès de Toulouse, pendant 13 semaines : elle a travaillé sur un état des lieux entomologique des zones de sources en estive dans les Pyrénées audoises et sur des mesures pour les protéger.
- Cindy Collet, étudiante en 1^{ère} année de BTSA Gestion et Protection de la Nature au Lycée Charlemagne de Carcassonne, pendant 8 semaines : elle a accompagné les salarié-e-s dans la conception d'outils pédagogiques et la réalisation d'animations auprès du public scolaire et du grand public.
- Margot Doudiès, étudiante en 1^{ère} année de BTSA Gestion et Protection de la Nature au Lycée Jean Monnet de Vic-en-Bigorre, pendant 8 semaines : elle a accompagné les salarié-e-s dans les prospections de terrain, le suivi d'espèces et la gestion des milieux naturels, notamment ce qui concerne les micromammifères.

- Théo Ibanez, étudiant en 1^{ère} année de BTSA Gestion et Protection de la Nature au Lycée Charlemagne de Carcassonne, pendant 4 semaines : il a accompagné les salarié-e-s dans les prospections de terrain, le suivi d'espèces et la gestion des milieux naturels.
- Élisabeth Vivet, étudiante en terminale STAV, pendant 2 semaines : elle a accompagné les salarié-e-s dans leurs missions.
- Hege Nitteberg, adulte en reconversion professionnelle, pendant 2 semaines : elle a accompagné les salarié-e-s dans l'animation nature et le suivi du Chat forestier.

D'autre part, nous avons accompagné 2 projets tutorés menés par des élèves en 2^{nde} année de BTSA GPN au Lycée Charlemagne de Carcassonne, un sur le suivi du Putois d'Europe (5 jeunes) et un sur la sensibilisation autour du Pélobate cultripède (5 jeunes).

5- Bénévoles

L'investissement des bénévoles, très important pour notre Fédération, a porté sur les points suivants, sans compter les réunions de Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale :

- Les nombreux échanges mails entre l'équipe et le CA, sur divers sujets d'orientation ou de position de l'association,
- Les échanges de la commission finances,
- Les entretiens individuels,
- L'animation de sorties naturalistes,
- La représentation de l'association par des membres du CA lors de réunions et commissions extérieures,
- Les inventaires de terrain (Rhopalocères, Hétérocères, Odonates, Reptiles, Amphibiens, Mammifères, Botanique...) et les chantiers collectifs (creusement et/ou restauration de mares, plantations, coupes, constructions d'abris à reptiles...) : nous avons été rejoints par un certain nombre de jeunes étudiant-e-s motivé-e-s qui nous ont beaucoup aidés,
- La préparation et l'aide pour les Rencontres Naturalistes d'Occitanie en mars, les Rencontres Naturalistes de l'Aude en octobre et le Congrès de la Société Herpétologique de France en octobre.

Au total, pour 2024, le bénévolat valorisé correspond à 475 jours.

6- Local associatif

Depuis 2012, la Fédération Aude Claire dispose d'un appartement en location au 2^{ème} étage du 32 Rue des Augustins à Limoux.

En 2024, nous avons fait appel à l'association Emploi & Partage pour le ménage jusqu'à novembre 2024, puis nous avons embauché la personne mise à disposition, Aziza Labchir.

7- Communication associative

Notre Fédération a toujours misé sur un fort volet de communication. Depuis de nombreuses années maintenant, nous privilégions la communication par mail qui nous permet de toucher plus de monde. Nous envoyons des informations régulières à notre liste d'adhérents et de temps en temps à notre liste complète de diffusion qui comporte près de 700 destinataires.

Le site Internet d'Aude Claire a été régulièrement mis à jour, bien que certaines pages restent à finaliser, ainsi que nos pages Facebook et Instagram.

En 2024, deux lettres d'informations ont été envoyées, la n°26 en juin et la n°27 en décembre. A cela, il faut ajouter l'envoi régulier d'informations diverses notamment sur les sorties que nous organisons.

L'association continue de vendre occasionnellement des livres, abris divers et nichoirs. Nous percevons également les droits d'auteur liés aux ventes de l'Atlas de la Flore Patrimoniale de l'Aude.

8- Aide à la vie associative

Comme tous les ans, nous avons sollicité des communes du département pour une aide financière et certaines d'entre elles nous ont accordé une subvention de fonctionnement : pour 2024, cela a été le cas de Cambieure, Caunes-Minervois, Cucugnan, Cuxac-Cabardès, Escouloubre, Joucou, Le Bousquet, Limoux, Luc-sur-Aude, Palaja, Rouze et Villegailhenc.

D- Représentation et animation politique

1- Partenariats avec d'autres associations

a- Réseaux d'éducation à l'environnement

La Fédération Aude Claire est membre du Conseil d'Administration de GÉE Aude, le Groupe d'Éducation à l'Environnement de l'Aude, depuis juin 2020. Celui-ci s'est réuni 5 fois entre janvier et novembre 2024 (en présentiel ou en visio). La Fédération Aude Claire a participé aux Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire le 20/06/2024, et à la Journée Rencontre du Réseau qui s'est tenue à La Bastide de Madame (Couffoulens) le 26/02/2024. Depuis 2023, elle représente l'association GÉE Aude à la Commission Locale de l'Eau du SAGE Fresquel et a participé à une réunion en 2024.

Nous faisons également partie de la commission finances de GÉE Aude, et, depuis juillet 2024, de la commission Ressources humaines. Nous participons à divers groupes de travail et commissions qui sont pour la plupart liés aux dispositifs pédagogiques dans lesquels nous sommes impliqués : groupes de travail "Éduquer dehors", "Tourisme et Nature", "Programme de découverte sur les ENS", "Public en situation de handicap" et "Outils pédagogiques biodiversité".

b- Associations et fédérations naturalistes

La Fédération Aude Claire est membre et/ou administratrice de plusieurs structures naturalistes :

- OC Nat (Union des Associations Naturalistes d'Occitanie) : Membre et administrateur, nous participons au 4 CA annuels et avons participé en 2024 à de nombreuses réunions d'organisation et à la tenue des Rencontres Naturalistes d'Occitanie.
- FNE (France Nature Environnement) Occitanie Méditerranée : Membre pour la deuxième année.
- L'Aude au Nat' : Membre depuis plusieurs années de cette association basée en Haute Vallée de l'Aude, nous collaborons sur de nombreux projets d'animation et d'infographie en particulier.
- ANA Conservatoire d'Espaces Naturels Ariège : Membre depuis plusieurs années de cette association basée en Ariège, nous collaborons sur plusieurs projets, en particulier scientifiques.
- NEO (Nature en Occitanie) : Membre depuis plusieurs années de cette association basée à Toulouse, nous collaborons sur plusieurs projets scientifiques.
- CEN (Conservatoire d'Espaces Naturels) Occitanie : Membre pour la première année de cette association régionale, nous collaborons depuis plusieurs années sur plusieurs projets scientifiques.
- OPIE (Office Pour les Insectes et leur Environnement) : Membre pour la première année de cette association nationale, nous collaborons sur des Plans Nationaux d'Actions.
- GCLR (Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon) : Membre pour la deuxième année de cette association spécialiste des chiroptères et basée au nord de Montpellier, nous collaborons sur plusieurs projets scientifiques.
- SHF (Société Herpétologique de France) : Membre depuis plusieurs années de cette association spécialiste de l'herpétofaune, nous collaborons sur plusieurs projets scientifiques. Nous avons co-organisé le Congrès 2024 qui s'est tenu en octobre à Carcassonne.
- OREINA, ASCETE, Fonte Vivo, La Maison du Rollier, Patrimoine Vallée des Cabardès : Membre de ces associations, nous échangeons et adhérons en soutien à leurs activités respectives

2- Participation au débat public

La Fédération Aude Claire est agréée au titre de la protection de l'environnement et habilitée à être désignée pour prendre part au débat sur l'environnement se déroulant dans le cadre des instances consultatives régionales, ce qui lui permet de participer à certaines commissions.

Elle fait donc partie des commissions suivantes, auxquelles participent des salarié-e-s et/ou des bénévoles :

SAGEs (Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux)

- Membre de la CLE (Commission Locale de l'Eau) du SAGE Haute Vallée de l'Aude et de la CLE du SAGE Fresquel
- Membre du Comité technique inter SAGE
- Membre de plusieurs groupes de travail du SAGE HVA (Zones Humides, Puyvalador, Transport sédimentaire) et de plusieurs groupes de travail du SAGE Fresquel (Biodiversité, Ressources)

- Membre du groupe de travail ZH du SAGE Hers Mort – Girou
- Membre du comité de pilotage et comité technique du PAPI3.
- Membre du comité de pilotage « stratégie foncière » du SMMAR
- Membre du comité de pilotage « plan de gestion stratégique des ZH » du SMMAR
- Membre des groupes de travail du SMMAR « plan de gestion stratégique des ZH » du SMMAR

Liste des commissions préfectorales

- Comité départemental Natura 2000
- Comité départemental de gestion de l'eau (CGE)
- Comité départemental Grands prédateurs (CDGP)
- Comité départemental Chasse et Faune Sauvage (CDCFS)
- Conseil départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires (CODERST)
- DDTM Groupe de travail Nature
- DDTM Groupe de travail restreint Stratégie Aires Protégées
- Commission de conciliation en matière d'élaboration des documents d'urbanisme (CCEDU)
- Commission départementale nature paysages sites (CDNPS)
- Comité de coordination AMBROISIE Aude
- Comité « Grand Cormoran »

Liste des commissions du Département de l'Aude

- Comité scientifique des Espaces Naturels Sensibles
- Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)
- Commission départementale des espaces, sites et itinéraires (CDESI)

Autres commissions

- Comité Régional de Biodiversité (CRB)
- Comité scientifique régional (CSR) SINP
- Communauté Régionale Eviter Réduire Compenser d'Occitanie (CRERCO) – (DREAL + Région + OFB)
- Comité de pilotage SINP pôle herpétologie
- Comité de pilotage SINP pôle entomologie
- Comité de pilotage SINP pôle mammifère non volant
- Comité de pilotage SINP pôle mammifère volant
- Comité scientifique du Plan National d'Actions II en faveur du Desman des Pyrénées (PNAD2)
- Comité de pilotage du Plan National d'Actions II en faveur du Desman des Pyrénées (PNAD2)
- Comité scientifique du Plan National d'Actions Odonates
- Comité scientifique du Plan National d'Actions Papillons de jours
- Comité scientifique du Plan National d'Actions Cistude
- Comité scientifique du Plan National d'Actions Lézard ocellé
- Comité scientifique du Plan National d'Actions Loutre
- Comité de pilotage du Plan Régional d'Actions Chiroptères
- Comité de pilotage Natura2000 Haute vallée de l'Aude et de l'Aigrette, Bassin du Rébenty
- Comité de pilotage Natura2000 Haute Corbières et Vallée du Torgan
- Comité de pilotage Natura2000 Corbières Orientales
- Comité de pilotage Natura2000 Basses plaines de l'Aude
- Comité de pilotage Natura2000 Massif de la Clape
- Comité de pilotage Natura2000 Piège et collines du Lauragais
- Comité de pilotage Natura2000 Gorges de la Clamoux, massif de la Malepère
- Réseau de surveillance Ours/loup pour le département de l'Aude
- Comité scientifique « géologie » du Parc Naturel Régional Corbières Fenouillèdes
- Comité technique « nature » du Parc Naturel Régional Corbières Fenouillèdes
- Comité de pilotage de la charte forestière HVA
- Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) de Réseau 11
- Comité de pilotage du Schéma de Sécurisation des Abreuvements et Autres Usages (SSAPAU) de la CA11

- Comité de pilotage du projet TALANOA
- Coordinateur régional Occitanie du groupe Comité National Petits Mammifères de la SFPEM (CNPM).

3- Participation aux enquêtes publiques

La Fédération Aude Claire participe régulièrement à des enquêtes publiques dans le cadre de projets d'aménagement du territoire (Energie, loisirs, industrie...). Pour cela les études d'impacts et autres documents sont analysés et critiqués si besoin.

4- Sollicitations diverses

Nous sommes souvent sollicités par les différents services de l'État sur des aménagements, mais aussi régulièrement par des particuliers ou des collectifs pour des problèmes de pollutions, de cadre de vie, de faune (serpents, chiroptères...), ... ainsi que par des communes sur des projets d'aménagement, sur des plans d'eau, sur des avis techniques.

II- Sensibilisation à l'environnement

A- Sorties, formations et conférences naturalistes

1- Programme de découverte des Espaces Naturels Sensibles (ENS) de l'Aude

✓2025

Nous avons participé au programme 2024 mené par le Conseil Départemental de l'Aude, GÉE Aude et le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise sur les Espaces Naturels Sensibles (ENS) du département. Ce sont des sorties nature ou soirées découverte gratuites, ouvertes à tous, animées par des salarié-e-s d'Aude Claire, parfois accompagné-e-s de bénévoles. En 2024, 3 sorties ont été animées :

- La sortie nature "Randonnée en raquettes sur les traces de la faune sauvage" le 10/03/2024 au Bousquet
- La sortie nature "Des papillons chez les potiers", le 24/04/2024 à Sallèles d'Aude, en partenariat avec le Musée Amphoralis
- La sortie nature "Bol de nature automnale autour de Bram" le 06/10/2024 à Bram, en binôme avec l'association Écodiv.

En novembre, nous avons participé à la journée de bilan du programme, au Château de Villegly, qui a également permis de préparer le futur programme 2025.

2- Programme de sorties Natura 2000 HVA/Aiguette et Rébenty

✓2025

2 animations/sorties ont été réalisées dans le cadre de Natura 2000 Pyrénées Audoises en 2024 :

- La sortie nature "Randonnée découverte : marmottes et flore de La Fajolle" le 06/07/2024 à La Fajolle
- La sortie nature "Papillons des montagnes audoises" le 07/08/2024 à Counozouls, sur les papillons de jour et les papillons de nuit.

3- Autres sorties, conférences, tenues de stands

✓2025

En 2024, nous avons organisé d'autres sorties et participé à divers événements :

- Le 02/05/2024, un stand a été tenu pendant le forum d'orientation au Lycée Charlemagne de Carcassonne.
- Le 22/06/2024, une sortie nature a eu lieu à Luc-sur-Aude suite à notre Assemblée Générale.
- Le 25/05/2024, la sortie nature "Les Sauvages de ma rue" a été animée sur le parcours de la future Voie douce de Limoux : proposée dans le cadre du projet de Voie douce de Limoux et de la Fête de la Nature, elle visait à faire découvrir les plantes sauvages qui y poussent, leur diversité et leurs propriétés.

- Le 26/05/2024, la sortie nature “ Papillons et libellules des bords d'Aude ” a eu lieu sur le parcours de la future Voie douce de Limoux : proposée dans le cadre du projet de Voie douce de Limoux et de la Fête de la Nature, elle a permis d’observer les papillons et les libellules du secteur.
- Le 25/05/2024, un stand a été tenu à la Réserve Africaine de Sigean, lors de la Fête de la Nature.
- Le 02/06/2024, l’animation du jeu de l’oie sur les pollinisateurs a été réalisée à Malras lors de la Journée de l’Environnement : cet outil avait été adapté pour le grand public par Cindy, en stage à la Fédération Aude Claire, qui l’a animé durant la journée.
- Le samedi 15/06/2024, une soirée “Papillons de nuit et chauve-souris dans les bois” a été animée à Val de Dagne, dans le cadre de Nuits des Forêts, en partenariat avec la Maison du Rollier.

B- Sensibilisation à la thématique de l’eau et des inondations

1- Sensibilisation à l’eau, à la rivière et au risque inondation - SMMAR

✓2025

Notre partenariat avec le SMMAR (Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières) ayant été renouvelé en juin 2021 pour 4 années supplémentaires, un programme d’animations a été lancé afin de sensibiliser le public scolaire à la GEMAPI (Gestion de l’Eau et des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations). Un avenant réalisé par le SMMAR début 2025 nous permettra même de poursuivre ces actions jusqu’en juin 2026.

Les animations suivantes, d’une demi-journée chacune, ont été réalisées :

Année scolaire 2023-2024 :

- 38 animations auprès de 10 classes d’élémentaire (du CP au CM2) dans le cadre de projets scolaires, ce qui a représenté 213 enfants et leurs enseignant-e-s
- 18 animations auprès d’élèves de 6^{ème}, 5^{ème} et 3^{ème} des Collèges Blaise d’Auriol de Castelnaudary, Gaston Bonheur de Trèbes, St Exupéry de Bram, Jean-Baptiste Bieules de Couiza, Joseph Delteil de Limoux et St Joseph de Limoux ; près de 500 élèves et leurs enseignant-e-s ont participé.

Année scolaire 2024-2025 :

- 10 animations auprès de 4 classes d’élémentaire (du CE1 au CM2) dans le cadre de projets scolaires, ce qui a représenté 95 enfants et leurs enseignant-e-s
- 1 animation auprès de 19 élèves de 6^{ème}, 5^{ème} et 3^{ème} membres de l’atelier scientifique du Collège de Trèbes et de leur enseignante de SVT.

2- Sensibilisation à l’eau, à la rivière et au risque inondation - SMAC

✓2025

Dans le cadre de notre convention avec le SMAC (Syndicat Mixte Aude Centre), des animations ont été réalisées sous forme de projets scolaires, sur les thèmes de l’eau et des inondations.

Les animations suivantes, d’une demi-journée chacune, ont eu lieu :

Année scolaire 2023-2024 :

- 11 animations auprès de 4 classes d’élémentaire (CM1 et CM2), ce qui a représenté 90 enfants et leurs enseignant-e-s

Année scolaire 2024-2025 :

- 12 animations auprès de 4 classes d’élémentaire (CE2-CM1 et CM2), ce qui représenté 92 enfants et leurs enseignant-e-s

3- Sensibilisation à l’eau à l’école d’Isly de Carcassonne

✓2025

L’école d’Isly de Carcassonne, dans le cadre de son projet NEFLE (Notre École Faisons-La Ensemble) "Bien être à l’école et enjeux climatiques", nous a sollicités pour des interventions sur l’eau. Une animation “cycle de l’eau” a été

réalisée auprès de chacune des 5 classes en 2024, soit près d'une centaine d'élèves. Une autre intervention par classe est prévue en 2025.

C- Sensibilisation à la faune, à la flore et aux milieux naturels

1- Sensibilisation à la thématique des Zones humides et des papillons *Phengaris*

✓2025

Dans le cadre de notre convention annuelle avec le CEN (Conservatoire d'Espaces Naturels) Occitanie, 4 animations ont été réalisées auprès de la classe de CM1-CM2 de l'école de Roquefeuil composée de 25 élèves et de leur enseignante, en octobre et novembre 2024. Ce sont les animations en classe du projet pédagogique sur les papillons *Phengaris*. La sortie aux Prés d'En Vaquier n'a pas pu avoir lieu en septembre pour cause de mauvais temps, elle a été reportée en juin 2025. Ce projet se poursuivra à partir de septembre 2025 par le projet pédagogique sur les zones humides, avec la même classe.

2- Sensibilisation à la thématique des Libellules

✓2025

Cette action, menée dans le cadre des Conventions d'Objectifs 2023 et 2024 avec le Conseil Départemental de l'Aude, a permis de sensibiliser les élèves de divers collèges. Elle vient en complément des prospections des Odonates des grands cours d'eau, et s'est adressée aux publics suivants :

Année scolaire 2023-2024 :

- 18 élèves de 6^{ème} du Collège Saint Joseph de Limoux et leurs enseignantes : l'animation a eu lieu à Limoux au bord du Fleuve Aude le 28/05/2024.
- 29 élèves écodélégués et/ou membres de l'atelier scientifique du Collège de Trèbes et leurs 2 enseignantes : l'animation a eu lieu à Mousoulens au bord de la Rougeanne le 13/06/2024.
- 7 élèves de 6^{ème} SEGPA du Collège Joseph Delteil de Limoux et leurs 2 enseignant-e-s : l'animation a eu lieu à Limoux au bord du Fleuve Aude le 25/06/2024.

Année scolaire 2024-2025 :

- 90 élèves de 5^{ème} du Collège André Chénier de Carcassonne et leur enseignante : l'animation a eu lieu à Carcassonne au bord du Fleuve Aude les 23/09, 04/10 et 07/10/2024.

3- Sensibilisation au Desman des Pyrénées

Dans le cadre du Plan National d'Actions en faveur du Desman des Pyrénées (PNAD2), deux écoles ont pu bénéficier des animations « Desman » qui avaient été développées pendant le LIFE+ Desman. Les élèves concernés sont les 28 CM2 de l'école de Sainte Germaine de Limoux ainsi que les 14 CM1-CM2 de l'école d'Axat. 4 animations ont été réalisées en classe et une animation en sortie au bord du Rébenty à Marsa.

4- Sensibilisation au Pélobate cultripède

✓2025

Nous avons accompagné un groupe de 5 étudiants en BTSA Gestion et Protection de la Nature au Lycée Charlemagne de Carcassonne, dans le cadre d'un projet tutoré. Celui-ci visait à développer 2 animations sur le Pélobate cultripède et les amphibiens, destinées à un public scolaire de CM1-CM2. Les étudiants ont élaboré le déroulement des 2 animations, créé les activités et outils pédagogiques puis réalisé les animations auprès des classes de CE2-CM1-CM2 de la Calandreta de Carcassonne et de CM2 de l'école Jean Jaurès de Carcassonne.

5- Sensibilisation à la botanique

α- Botanique et flore patrimoniale

✓2025

La Fédération Aude Claire a proposé deux formations à la flore patrimoniale de l'Aude destinées à ses bénévoles, dans le cadre du financement attribué au titre du FDVA1 (Fonds de Développement de la Vie Associative).

Une première a eu lieu à Tuchan le 22/05/2024 sur le Mont Tauch et une seconde sur le secteur de Mazuby / Campagna de Sault, autour du Pic de l'Ourthiset, les 29 et 30/06/2024.

b- Rando botanique dans les Corbières

✓2025

Une randonnée naturaliste, principalement botanique, dans les Corbières a été proposée du 13 au 19/04/2024 au réseau des adhérents de la Fédération Aude Claire, le tout accompagné de deux ânes qui portaient une partie du matériel. En 2024, le projet a accueilli une équipe de 8 participants + 2 accompagnateurs.

c- Séjour orchidées

■2025

La Fédération Aude Claire a été sollicitée par Philippa Benson de Birding Languedoc, pour animer trois jours sur la botanique et les orchidées auprès d'un public anglophone les 14, 15 et 16/05/2024.

6- Sensibilisation au Chat forestier

■2025

Dans le cadre de la CPO avec le Département de l'Aude, deux conférences étaient prévues sur le Chat forestier.

La 1^{ère} conférence a été réalisée à Luc-sur-Aude dans la salle du Pressoir le 30/03/2024. La seconde conférence a été réalisée dans la salle du foyer à Conilhac de la Montagne avec l'aide de l'association Fonte Vivo le 27/04/2024. Une quinzaine de personnes étaient présentes pour chaque date.

D- Projets et animations réalisés dans le cadre de GÉE Aude

1- École du dehors

✓2025

Depuis 2020, année de naissance d'un groupe de travail sur la thématique de l'école dans la nature au sein de GÉE Aude, l'accompagnement des enseignant-e-s souhaitant mettre en place cette pratique avec leurs élèves, se poursuit. En 2024, la Fédération Aude Claire a accompagné les 2 enseignantes de l'école maternelle de Palaja, en réalisant notamment 2 interventions, ainsi que l'enseignante de Sainte Colombe sur l'Hers en réalisant une intervention. Une formation d'enseignant-e-s sur la recherche et l'observation des petites bêtes des cours d'eau a été organisée à Moussoulens le 15/05/2024 : 2 enseignantes y ont participé.

2- Création d'outils pédagogiques sur la biodiversité audoise

✓2025

Un groupe de travail a vu le jour au sein de GÉE Aude pour réfléchir à la création d'outils pédagogiques sur la biodiversité audoise. Plusieurs associations sont impliquées parmi lesquelles la Fédération Aude Claire. Des réunions d'étapes ont eu lieu en 2024, entre membres du groupe mais aussi avec le Département de l'Aude, alternant avec des moments de travail individuel. Des kakémonos et des outils ludiques sont en cours de conception.

E- Projet de Voie douce à Limoux

✓2025

Dans le cadre de notre convention avec la Mairie de Limoux sur ce projet de création d'une Voie douce le long du Fleuve Aude et dans certains quartiers de la ville, deux conférences ont été réalisées à la salle Louis Costes le samedi 23/11/2024 à partir de 17h. La première thématique abordée était les espèces exotiques envahissantes (faune et flore). La seconde thématique était le Chat forestier. Un apéritif a été offert à la fin des conférences.

F- Réalisation d'animations ponctuelles

✓2025

Le 30/01/2024, une intervention sur les insectes pollinisateurs a été réalisée à l'école de Brugairolles (CM1-CM2) par Émilie Lau, stagiaire à la Fédération Aude Claire. Celle-ci était basée sur un jeu de l'oie géant dont le visuel a été dessiné par notre ami Pierre Michon.

Le 17/05/2024, une intervention sur le thème de la biodiversité des cours d'eau a été réalisée auprès de collégiens de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} du Collège St Joseph de Limoux dans le cadre de la journée Mon monde de demain.

Une intervention en classe a été réalisée le 11/06/2024 auprès des élèves de maternelle (petite et moyenne sections) de l'école de Lauraguel, sur la thématique de la faune et la flore de la rivière. Elle a été complétée par une sortie "pêche aux petites bêtes" le 01/07/2024 à Moussoulens, au bord de la Rougeanne.

Dans le cadre du dispositif École ouverte, 2 interventions ont eu lieu les 11 et 12/07/2024 auprès d'élèves de CP et CE1 du Regroupement Pédagogique Castelreng/La Digne d'Amont/La Digne d'Aval/Ajac, sur le thème des cours d'eau et de leur biodiversité. 2 interventions ont également été réalisées auprès d'élèves de CE1-CE2 et ULIS de l'école Jean Jaurès de Carcassonne le 08/07/2024. La thématique abordée était la découverte du milieu rivière avec une pêche aux petites bêtes.

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Ste Colombe sur l'Hers / Rivel nous a sollicités pour réaliser des animations visant à illustrer leur projet sur l'eau et la rivière. Une première intervention a eu lieu le 20/09/2025. 2 autres sont prévues en 2025.

G- Rencontres et Congrès

1- Rencontres Naturalistes d'Occitanie

■2025

Du 15 au 17/03/2024, s'est déroulée la seconde édition des Rencontres Naturalistes d'Occitanie à Gruissan, coorganisée par 7 membres d'OCNat'. La Fédération Aude Claire était en charge plus spécifiquement de la logistique. Ces rencontres représentent un temps fort pour les associations naturalistes de la région. Au programme : conférences, forum associatif, expositions, moments conviviaux, sortie nature et ciné débat ont été plébiscités par les centaines de participants.

2- Rencontres Naturalistes de l'Aude

✓2025

Le dimanche 13/10/2024 se sont tenues à Bugarach les 7^{ème} Rencontres Naturalistes de l'Aude coorganisées par la LPO et la Fédération Aude Claire. Au programme : sorties nature, conférences, expositions pédagogiques et galeries d'artistes, ainsi qu'un forum associatif. L'évènement a été une belle réussite avec entre 250 et 300 visiteurs estimés.

3- Congrès SHF

■2025

En 2024, la Fédération Aude Claire a reçu la proposition de la SHF d'être l'association « locale » accueillant le congrès national. Ce temps fort de l'année 2024 a mis en lumière la FAC comme un acteur solide dans le domaine de l'herpétofaune et a également permis un coup de projecteur sur le Pélobate Cultripède ainsi que la dynamique régionale que la FAC tente d'impulser. Du 23 au 26/10/2025, une série de conférences de haute qualité, d'ateliers de réflexion, des sorties et des moments conviviaux ont permis des échanges profonds et une avancée significative de projets comme la création d'un comité d'experts à la création d'un PNA Pélobate cultripède que 2 salariés de la FAC ont intégré. Un stand a été tenu lors de ce congrès, ce qui a participé à la mise en lumière de notre structure.

H- Panneaux, livrets et plaquettes

1- Panneaux de sensibilisation Argens-Minervois

✓2025

La Fédération Aude Claire, en partenariat avec L'Aude au Nat', a produit le contenu et les illustrations pour 3 panneaux pédagogiques sur 3 thématiques autour du Lac des Aiguilles à Argens-Minervois : les amphibiens, les insectes et les fourrés méditerranéens. L'infographie n'était en revanche pas assurée par nos soins.

2- Plaquettes et livrets de la collection "Les documents de la FAC"

✓2025

La Fédération Aude Claire a mandaté L'Aude au Nat' pour remettre au goût du jour les plaquettes sur le Lézard ocellé et sur le Calotriton des Pyrénées. Elles ont été éditées à raison de 5000 exemplaires chacune. Nous avons aussi fait réimprimer la plaquette de présentation de la Fédération Aude Claire, le livret orchidées et le livret sur les reptiles. Nous continuons également à distribuer les autres plaquettes de notre collection.

I- Partenariat avec le Lycée Charlemagne de Carcassonne

✓2025

A la demande d'enseignants de BTSA Gestion et Protection de la Nature du Lycée Charlemagne de Carcassonne, nous avons renforcé notre partenariat. Ceci rentre dans le cadre de la réforme du BTS, entrée en application en septembre 2024. Ainsi, la FAC est devenue "commanditaire" pour la réalisation d'animations auprès de divers publics par ces étudiants. Afin d'introduire cette commande, nous avons réalisé une présentation en classe en septembre. Elle s'est poursuivie, entre septembre et novembre, par la réalisation d'un diagnostic de notre structure par les étudiants qui a fait l'objet d'un rapport individuel.

III- Études et inventaires naturalistes

A- Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département de l'Aude

1- Suivis botaniques Bac Pégullier

✓2025

La forêt du Bac Pégullier, située sur la commune d'Escouloubre, est une propriété du Département de l'Aude depuis 2010, au titre des Espaces Naturels Sensibles. Elle s'étend sur 63,5 ha et comprend, outre les peuplements forestiers installés sur plus de 80% du site, une mosaïque de milieux ouverts ou semi-ouverts, ainsi qu'une zone de chaos rocheux dans la partie sommitale de l'ENS.

Dans les années 1960, d'importantes vagues de reboisements ont été lancées sur ce secteur, avec la plantation d'Epicéas en très forte densité, y compris dans les tourbières. Les tourbières sont des milieux sensibles, précieux pour la biodiversité et la préservation des ressources en eau. Le Département de l'Aude a décidé de mettre en place des opérations de restauration pour retrouver la fonctionnalité originelle des zones humides. C'est ainsi que les premiers travaux de réouverture des tourbières et des ruisseaux forestiers ont été initiés en 2014.

Suite aux travaux de réouverture, la Fédération Aude Claire a mis en place des suivis phytosociologiques pour évaluer la dynamique de la végétation. L'association était en charge de suivre 63 placettes flore sur les tourbières depuis 2014 et il a été convenu, sur demande du Département de l'Aude, de réduire le nombre de placettes de moitié à partir de 2021.

Les passages flore ont été réalisés en date du 05/07/2024 et le rapport de suivis flore des tourbières du Bac Pégullier a été rédigé et transmis au Département en fin d'année. Les prochaines placettes phytosociologiques auront lieu sur d'autres tourbières dans le complexe de zones humides du Bac Pégullier.

2- Inventaire des micromammifères du Bac Pégullier

✓2025

Peu d'études sont réalisées sur les micromammifères. La majorité d'entre elles se base sur l'analyse des pelotes de réjection de rapaces nocturnes. Néanmoins, cette méthode ne permet pas de définir avec exhaustivité et précision le cortège de micromammifères présent sur un espace donné.

Pour cette étude sur l'Espace Naturel Sensible du Bac Pégullier, propriété départementale, nous avons donc décidé d'utiliser trois méthodes complémentaires : la capture (non létale), la recherche d'indices de présence et la pose de « tubes capteurs à fèces » pour analyse génétique.

Les deux nuits d'inventaires ont permis de révéler la présence d'une importante diversité spécifique de micromammifères. Un minimum de 9 espèces a été identifié avec confirmation génétique pour 7 d'entre elles.

Bien que certaines espèces emblématiques comme le Desman des Pyrénées ou le Campagnol amphibie n'aient pas été détectées, plusieurs espèces protégées et/ou à enjeux ont été recensées. Parmi les données marquantes de cet inventaire peuvent être notés la Crossope aquatique (*Neomys fodiens*), la Musaraigne couronnée (*Sorex coronatus*), la Musaraigne pygmée (*Sorex minutus*) et le Lérot (*Eliomys quercinus*). Ces données sont pour la majorité d'entre elles de premières mentions précises et validées génétiquement pour ce secteur de montagne.

3- Mise à jour des Espaces Naturels Sensibles

■2025

En décembre 2023, ont commencé les travaux de réactualisation des ENS. Ce travail s'est articulé sur trois phases avec :

- 1) une mise à jour de la base de données naturalistes audoises (extraction SINP, SICEN, CBN, autres BD)
- 2) la notation des taxons audois (attribution d'une note pour déterminer si le taxon est un taxon prioritaire ENS, déterminant ENS ou complémentaire)
- 3) la projection cartographique des taxons à statuts dans l'objectif de réviser les périmètres des Espaces Naturels Sensibles.

La restitution de ce travail a été faite en conseil scientifique du département de l'Aude courant mars 2024.

4- Odonates patrimoniaux

✓2025

En 2024, la FAC en partenariat avec l'Aude au Nat' a produit des fiches espèces sur les 14 espèces patrimoniales que compte l'Aude (espèces prioritaires dans la déclinaison régionale Occitanie du Plan National d'Action en faveur des Libellules). Ces fiches serviront de support pour une formation organisée en 2025 à destination des professionnels de la gestion des milieux aquatiques.

5- Orthoptères patrimoniaux

✓2025

En 2022, la liste rouge des orthoptères d'Occitanie a été finalisée (coordonnée par Nature en Occitanie). Parmi les constats que l'on peut dresser, on se rend compte que bon nombre d'espèces sont menacées parmi le cortège des orthoptères d'altitude. Ce cortège étant relativement sous-prospecté dans le département de l'Aude, nous avons souhaité approfondir les recherches le concernant. Ainsi, nous prévoyons de visiter plusieurs zones d'altitude dans les prochaines années pour actualiser les observations de ces orthoptères. En 2024, le secteur des estives du Madres a été prospecté, sur les communes d'Escouloubre, Le Bousquet et Counozouls.

6- Putois d'Europe

■2025

Pour la seconde année consécutive, la Fédération Aude Claire en partenariat avec le LEGTA Charlemagne et le soutien financier du Conseil Départemental de l'Aude a souhaité développer un projet tutoré sur l'espèce avec les BTS GPN de Carcassonne.

Les étudiants étaient chargés de mettre en place un protocole de détection par piégeage photographique du Putois d'Europe sur des zones prédéfinies par l'association semblant favorables à l'espèce. Une dizaine de sites ENS répartis sur l'ensemble du département ont été présélectionnés comme la tourbière de Laprade, la tourbière du Pinet ou la commune du Bousquet.

Parallèlement à ce travail de terrain, les BTS GPN ont tenu un stand lors de la fête de l'arbre de 2024 et ont réalisé une ébauche de plaquette de sensibilisation.

Les étudiants de projet tutoré ont prospecté entre 2023 et 2024, 5 sites de présence potentielle du Putois d'Europe dans l'Aude.

Pour cette seconde année de recherche, le Putois d'Europe a été détecté sur la commune du Bousquet.

B- Natura 2000 Haute Vallée de l'Aude et Rébenty

✓2025

Les sites Natura 2000 de la "Haute Vallée de l'Aude et bassin de l'Aiguette" et du "Bassin du Rébenty" sont entrés en 2024 dans leur quinzième année d'animation. Nous avons été consultés sur différents dossiers pouvant porter atteinte aux espèces présentes sur les sites Natura 2000 et notamment le Desman pour les travaux en cours d'eau.

Sur le Rébenty, le suivi des 10 stations comme les années précédentes s'est fait entre juillet et décembre soit 2 passages. En plus de ces relevés, des tunnels à fèces ont été installés sur la commune de La Fajolle pendant 2 mois à compter du 01/08/2024. Les relevés sont espacés d'environ 15 jours.

Pour le site de la Haute Vallée de l'Aude, les prospections des 8 stations historiques ont pu être menées à bien avec 2 relevés entre juillet et décembre.

Pour cette année 2024, les relevés « Desman » ont été assez étalés dans le temps puisque la décision a été prise d'attendre une remontée hydrologique pour faire le second relevé. Au vu de la sécheresse en cours et des différentes contraintes notamment avec la reprise des animations, les derniers relevés n'ont pu être faits qu'au mois de décembre.

Sur 2023 et 2024, un effort de prospection est également mené sur les papillons patrimoniaux d'altitude afin de réactualiser les données qui commencent à dater. Durant l'année 2024, c'est le secteur du Haut bassin versant du Rébenty qui a été prospecté.

En 2024, la Fédération Aude Claire a répondu en sous-traitance de la Chambre d'Agriculture de l'Aude à l'appel d'offres Natura 2000 sur les diagnostics MAEC. Nous avons réalisé 26 diagnostics écologiques complets et 3 partiels.

C- Espèces animales

1- Desman des Pyrénées

a- Suivi Carrière Puyvalador

✓2025

Le suivi de la station au droit de la carrière de Puyvalador a été réalisé en 2024. Le protocole est inchangé avec 2 passages dans le courant de l'été. Un rapport a été rédigé et communiqué à l'exploitant de la carrière de Puyvalador.

b- Plan National d'Actions en faveur du Desman des Pyrénées 2 (PNAD2, 2020-2030)

✓2025

Le second PNAD a débuté en 2021. Plusieurs actions ont été menées sur l'année pour un total de 55 jours. Le PNAD est divisé en trois types d'actions, les C pour la conservation, les G pour la gestion et les S pour la sensibilisation. Pour cette année, deux actions de conservation (prospection terrain), trois actions de gestion (travaux et expertises, accompagnement technique et préservation des secteurs clés) et deux actions de sensibilisation (coordination et sensibilisation du grand public et du public scolaire) ont été réalisées. Ces dernières sont décrites précédemment dans la partie Sensibilisation. Ces actions vont se poursuivre en 2025 ainsi que la mise en place de nouvelles.

2- Pélobate cultripède

✓2025

La Réserve Africaine de Sigean, consciente de l'état de conservation extrêmement défavorable du Pélobate cultripède, a souhaité poursuivre son investissement sur l'espèce en finançant une année supplémentaire la Fédération Aude Claire.

Ces financements ont permis à notre association de travailler plusieurs axes de son plan d'actions.

- La création de 6 mares favorables à la reproduction du Pélobate cultripède. Cette action est co-financée par le Conseil Départemental de l'Aude
- Le suivi de reproduction de l'espèce sur les sites de présence historique du Pélobate
- La recherche de nouveau site de reproduction : une nouvelle zone humide a été validée en 2024
- La sensibilisation des carriers.

3- PRA papillons

✓2025

Dans le cadre du Plan National d'Action en faveur des papillons de jour (coordonné au niveau régional par le CEN et l'OPIE), nous avons mené des prospections ciblées sur 2 espèces prioritaires :

- L'Hermitte (*Chazara briseis*), une espèce en fort déclin ces dernières décennies
- La Bacchante (*Lopinga achine*), une espèce potentiellement en déclin et surtout sous-détectée.

Dans les 2 cas, nous avons revisité les anciennes zones de présence connues ainsi que des secteurs nous paraissant propices (présence des plantes hôtes des chenilles, climat et géologie favorables). *Chazara briseis* n'a été vu qu'une seule fois sur la commune de Fitou, malgré un effort de prospection considérable. *Lopinga achine* a été revu sur les 3 secteurs prospectés.

4- PRA odonates

✓2025

Au travers d'une convention avec le CEN Occitanie, nous avons appliqué le protocole SOGAP pour rechercher les Odonates patrimoniaux de grands cours d'eau sur 3 rivières du département : la Rougeanne, l'Orbiel et l'Argent-Double. Au moins une espèce protégée a été découverte sur chacune de ces 3 rivières : *Oxygastra curtisii*.

5- Micromammifères

✓2025

La Fédération Aude Claire, en partenariat avec la LPO Aude, réalise le suivi environnemental de l'éco-pont de Narbonne (A61). Plusieurs groupes taxonomiques sont étudiés dont les petits mammifères terrestres. Pour cela, deux sessions de captures (CMR) sont réalisées. L'une au printemps, l'autre à l'automne, composées chacune de trois soirs de captures consécutifs.

6- Ours brun et Loup gris

✓2025

La Fédération Aude Claire a travaillé bénévolement et en partenariat avec l'Office Français pour la Biodiversité et la Fédération des Chasseurs de l'Aude sur le suivi de l'Ours brun et du Loup dans le département de l'Aude. Ce suivi a consisté à aller relever les pièges photos et les pièges à poils disposés en Haute Vallée de l'Aude. Les relevés ont été faits par les bénévoles et/ou salariés. Le planning a été fourni par le coordinateur du réseau Ours Brun des Pyrénées. Nous avons participé aux réunions annuelles de chaque réseau (Ours Brun et Loup-Lynx).

7- Campagnol amphibie

■2025

Dans le cadre des travaux de la construction de la rocade Est de Narbonne, impactant des habitats et espèces protégés, un certain nombre de mesures compensatoires ont été prescrites par un arrêté préfectoral, parmi lesquelles est concerné le Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus* Miller, 1908).

Dans le cadre d'un plan de gestion, un suivi de ce mammifère semi-aquatique est réalisé depuis plusieurs années sur le lieu-dit de "Craboulette". Chaque année, 5 passages sont organisés afin de détecter l'espèce grâce à ses indices de présence. Pour l'heure, malgré les efforts de gestions fournis, l'espèce n'a pas pu être contactée.

8- Chiroptères

■2025

Le Conseil Départemental de l'Aude a demandé à la Fédération Aude Claire un inventaire chiroptères sur 4 saisons sur la propriété départementale ENS des mines de La Ferronnière. Nous avons proposé de faire porter le projet à une association spécialisée (Derivaz) avec laquelle nous collaborons sur le sujet. Un inventaire avec suivi de sortie de gîte s'est tenu en été 2023 pour déterminer la fonction de gîte de reproduction en particulier pour le Minoptère de Schreiber. Une soirée de capture s'est tenue en automne 2023 afin de savoir si le site accueillait une activité de soarming et de quelles espèces. En 2024, un comptage hivernal a eu lieu.

D- Milieux naturels - faune/flore - gestion

1- Zones humides du Rébenty

✓2025

En 2024, nous avons proposé une nouvelle fiche CPO au Département de l'Aude. L'inventaire et la mise en défens des zones humides en tête de bassin du Rébenty nous apparaissait urgent. Valérie Bes, en stage de Master 1, a réalisé un travail conséquent permettant de hiérarchiser des actions à mettre en œuvre. Il ressort la nécessité de mise en défens par des clôtures de 2 zones humides de sources, fortement dégradées par les bovins. Après échanges avec le groupement pastoral, en 2025, la protection de ces zones devrait être effective.

2- Suivi des compartiments écologiques du projet de reméandrage du Fresquel, secteur Moulin de Rouzille

✓2025

En 2024, aucun inventaire n'a été réalisé. Le prochain passage aura lieu en 2025 pour les amphibiens.

3- Fresqu'haies biodiversité

✓2025

Dans la continuité du projet pilote Fresqu'Haies Biodiversité, le syndicat du Fresquel, maître d'ouvrage de ce projet, a sollicité la Fédération Aude Claire pour apporter sa vision naturaliste au projet, prodiguer des conseils pour la replantation et identifier des cortèges d'espèces cibles pour le secteur. Des suivis de la biodiversité (flore, orthoptères, amphibiens, odonates, chiroptères) ont débuté en 2021 et vont se poursuivre sur plusieurs années pour évaluer l'impact de ces plantations de haies.

4- Suivi biodiversité et plan de gestion - Tourbière du Pinet

✓2025

Afin de réaliser un état initial de la richesse écologique de la Tourbière du Pinet, de nombreux inventaires ont été menés depuis 2023 :

- Amphibiens : 3 passages ont été réalisés permettant de révéler la présence d'une grande diversité spécifique.
- Reptiles : 2 méthodes ont été utilisées. La pose de plaques à reptiles et la prospection à vue. De nombreux reptiles ont été inventoriés durant les 3 passages réalisés.
- Micromammifères : 2 soirées ont été consacrées à l'inventaire des micromammifères sur le site. Malgré le potentiel de la tourbière, peu d'espèces ont été contactées. Un complément d'inventaire a été mené par la pose de "tunnel à crotte".
- Botanique : 2 passages à date différée ont été effectués pour faire un inventaire des plantes présentes sur le site.

La Fédération Aude Claire a ensuite participé à la rédaction du plan de gestion.

5- Diagnostic environnemental et plan de gestion - Amphoralis

✓2025

Le musée des potiers "Amphoralis" (Sallèles-d'Aude) a sollicité la Fédération Aude Claire pour réaliser un plan de gestion des espèces extérieures (environ 6ha) afin de favoriser la présence et la valorisation de la biodiversité sur le site. En 2023, nous avons donc entamé une série d'inventaires faune/flore et de cartographie des habitats afin de produire ce plan de gestion. Nous avons poursuivi ces inventaires durant l'année 2024 et le Plan de gestion a été finalisé fin 2024/début 2025.

6- Projet de Voie douce à Limoux

✓2025

A la demande de la Mairie de Limoux, des inventaires faunistiques (reptiles, amphibiens, mammifères, oiseaux et insectes) et floristiques ont été menés le long du projet de Voie douce. Ces inventaires ont permis de mettre en valeur la biodiversité de Limoux.

7- Suivi fauche tardive Bugarach

✓2025

En 2024, nous avons répondu à un appel à manifestation d'intérêt de l'UMR Patrinat (OFB/MNHN) avec le PNR Corbières-Fenouillèdes pour faire des suivis de biodiversité sur des prairies de fauche, notamment pour tester l'effet d'un retard de fauche dans le cadre de MAEC (Natura2000). A partir de 2025, nous ferons donc des suivis de flore et de pollinisateurs sur 2 prairies à Bugarach, l'une témoin, l'autre fauchée tardivement.

8- Réactualisation des taxons flore

■2025

Le Conservatoire Botanique Méditerranéen nous a sollicités pour faire une réactualisation des taxons flore au sein de périmètre ZNIEFF. Nous avons réactualisé les données de la pelouse des cols de Fourches le 11/05/2024, le Milobre de Massac et Roc de Lauze Couloubière le 21/05/2024, la Serre d'Alquières le 07/06/2024, le Pic Dourmidou et Serre d'Escalles les 28/06 et 02/07/2024 et enfin la montagne de Crabixa les 03-09/07/2024.

E- Projets de création d'aires protégées

1- Réserve Naturelle de La Fajolle

✓2025

La Fédération Aude Claire, en partenariat avec la commune de la Fajolle et le CEN Occitanie, mène depuis 2023 un projet de Réserve Naturelle Nationale (RNN) sur la commune. Ce projet de 800 hectares environ permettrait la mise en protection forte de nombreuses espèces à forts enjeux et la gestion conservatoire d'une mosaïque de milieux naturels.

Depuis plusieurs mois, notre association et ses partenaires ont débuté la rédaction du dossier d'opportunité de création de réserve nécessitant un temps important de synthèse de données et de concertation avec les différents acteurs du territoire.

2- Réserve Naturelle de Counozouls

✓2025

Notre association participe à un second projet de création de RNN sur la commune de Counozouls. Le syndicat forestier, propriétaire des parcelles en question et porteur du projet, a sollicité la Fédération Aude Claire pour apporter ses compétences techniques dans l'élaboration du projet.

3- Projet « Nature impact » et ORE à Counozouls

✓2025

Dans le cadre d'un appel à projet du WWF, le syndicat forestier de Counozouls, le CEN, la FAC et l'expert forestier G. du Bus sont associés pour créer des zones de pleine naturalité forestière, d'autres zones à conservation

surnuméraire d'Arbres Habitats et de Gros Bois, et adapter les pratiques sylvicoles à l'ensemble de la forêt. Cette série de pratiques bénéfiques à la biodiversité forestière auxquelles sont adossés des inventaires scientifiques qui débiteront en 2025 (coléoptères saproxyliques, chouettes de montagne et chiroptères) et sont encadrés juridiquement par la signature en 2025 d'un ORE quadripartite.

IV- Gestion de sites

A- Mesures compensatoires sur les parcelles BRL à Fleury

✓2025

En 2017, une convention de partenariat a été signée entre l'entreprise BRL et la Fédération Aude Claire. Cette convention porte sur 20 ans et concerne deux sites de mesures compensatoires, suite à des travaux réalisés par BRL sur des emprises de conduites d'eau. Les parcelles accueillant les mesures compensatoires sont situées sur Fleury, dans la zone basse en plaine pour les 5 ha de zones humides et sur la partie nord du massif de la Clape pour 40 ha de pelouses et garrigues.

Une bergère utilise ces parcelles avec son troupeau de brebis. Le Pech de la Bade sur la Clape est dominé par la garrigue dense à kermès. L'objectif est ici de rouvrir ces milieux afin de les rendre plus favorables aux oiseaux et au lézard ocellé notamment. Sur ces sites, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, nous accompagnons la bergère qui s'est installée sur la commune et qui entretient ces milieux. Nous réalisons ou accompagnons certains travaux (gyrobroyage d'entretien, pose de clôture, abris à reptiles) et effectuons des suivis pour évaluer ces actions.

Aucune action de suivis n'a été menée en 2024, les prochaines sont prévues pour 2025.

B- Mesures compensatoires SMDA

1- Projet "Zones de Dépôt"

✓2025

Dans le cadre du Plan d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) sur le bassin de l'Aude, le Syndicat Mixte du Delta de l'Aude (SMDA) était maître d'ouvrage de l'action 5.2.1 consistant en l'élévation de digues protégeant les zones urbanisées de Cuxac d'Aude des crues de l'Aude. Pour ce chantier des matériaux excédentaires étaient à prévoir, deux zones de dépôt ont donc été prévues, localisées sur les communes d'Ouveillan et de Cuxac d'Aude. L'impact environnemental de ces dépôts a été évalué par le bureau d'études Eco-Med qui concluait alors que le projet pouvait conduire à un impact significatif sur 18 espèces protégées. Ces espèces ont donc fait l'objet d'une demande de dérogation autorisant leur destruction (ou celle de leur habitat) en contrepartie de mesures de compensation associées de mesures de suivis d'évaluation de la biodiversité.

Afin de mettre en œuvre ces mesures, la Fédération Aude Claire a rédigé début 2020 un plan de gestion sur 20 ans prenant en compte à la fois les espèces protégées concernées par la démarche dérogatoire mais également le patrimoine naturel (faune, flore, habitats) déjà présent sur le site.

Quatre secteurs sont concernés par ce dossier (Aiguefer, Malbernard, Roque Vacquièrre sur Ouveillan et Cuxac d'Aude ; Camp Roumiou sur Coursan). Plusieurs actions y sont menées depuis 2020 notamment des actions de réouverture de milieu par la coupe de pins ou de plantation de haies avec l'aide des bénévoles de la Fédération Aude Claire. De plus, différents compartiments biologiques faunistiques et floristiques sont suivis régulièrement par la Fédération Aude Claire (en partenariat avec la LPO de l'Aude pour les oiseaux), afin d'évaluer la pertinence des actions mises en œuvre.

Une nouvelle convention couvrant la période 2024 à 2028 a été signée entre le SMDA et la FAC pour mettre en œuvre les actions du plan de gestion.

2- Projet "Digues et déversoirs / Retour à Aude"

✓2025

Dans le cadre du Plan d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) sur le bassin de l'Aude signé le 12 juillet 2006 par la Ministre de l'Écologie et du Développement Durable et par l'ensemble des représentants des collectivités

territoriales et syndicats de bassin pour la période 2006-2013, le Syndicat Mixte du Delta de l'Aude (SMDA) était maître d'ouvrage des actions 4.5 « Confortement de digues et déversoirs de Moussoulens à la Carbone » (dossier « Digues et Déversoirs ») et 5.4 « Confortements des berges de l'Aude au droit d'enjeux » (dossier « Retour à Aude »).

Ces actions ont été reprises dans le PAPI 2 signé le 27/10/2015 pour une durée de 5 ans et l'impact environnemental de ces travaux a été évalué par le bureau d'étude Eco-Med (Eco-Med, 2017 et 2018) qui concluait alors que, après application des mesures d'évitement et de réduction adaptées, les projets « Digues et Déversoirs » et « Retour à Aude » pouvaient conduire respectivement à un impact significatif sur 46 espèces protégées d'une part et 27 espèces protégées d'autre part. Ces espèces ont donc fait l'objet de demandes de dérogations autorisant leur destruction (ou celle de leur habitat) en contrepartie de mesures de compensation. Ces demandes ont été validées par arrêtés préfectoraux après avis du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN) dans le premier cas et du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) Occitanie dans le second.

Afin de mettre en œuvre ces mesures, la Fédération Aude Claire a été chargée de rédiger un diagnostic écologique sur l'ensemble des parcelles concernées par le projet et d'établir un plan de gestion sur 25 ans prenant en compte à la fois les espèces protégées concernées par la démarche dérogatoire mais également le patrimoine naturel (faune, flore, habitats) déjà présent sur le site. Les enjeux naturalistes et surtout socio-économiques n'ayant pas été convenablement évalués avant la rédaction des arrêtés préfectoraux, la Fédération Aude Claire a proposé des changements substantiels dans la mise en œuvre des mesures compensatoires ainsi que l'inclusion de nouvelles parcelles. Un plan de gestion réajusté, incluant ces nouvelles parcelles compensatoires a été rédigé par la Fédération Aude Claire qui mènera des actions de gestion et de suivis naturalistes pour de nombreuses années.

Globalement, il s'agira sur les 25 prochaines années de restaurer une ripisylve méditerranéenne diversifiée et fonctionnelle tout en luttant contre les espèces exotiques envahissantes et en améliorant les capacités d'accueil du milieu pour la faune et la flore patrimoniales.

La convention actuelle entre le SMDA et la FAC court jusqu'à fin 2025.

3- Projet "Ressuyage"

✓2025

Dans le cadre du Plan d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) sur le bassin de l'Aude, le Syndicat Mixte du Delta de l'Aude (SMDA) était maître d'ouvrage de l'opération intitulée « Ressuyage de la plaine » s'inscrivant dans une logique de réhabilitation et de redimensionnement des canaux de drainage des Basses Plaines de l'Aude, dans le but de mettre en cohérence leur capacité de transit de l'amont vers l'aval. En effet, lors d'une crue débordante de l'Aude, les Basses Plaines de l'Aude peuvent rester inondées plus d'une semaine ; le temps de ressuyage est fonction du niveau de l'Aude, lui-même dépendant du niveau marin. L'objet de la demande réside dans la réalisation d'un réseau d'écoulement plus performant, permettant de réduire de 30 à 50 % le temps de submersion et ainsi libérer plus rapidement de nombreux lieux habités, bon nombre de voies de communication et la majorité des terres agricoles. Cette opération, malgré la mise en œuvre de mesures d'évitement et de réduction, va porter un impact significatif sur des espèces floristiques et faunistiques protégées. Ces espèces ont donc fait l'objet d'une demande de dérogation autorisant leur destruction (ou celle de leur habitat) en contrepartie de mesures de compensation associées de mesures de suivis d'évaluation de la biodiversité.

En 2024, la FAC a réalisé un diagnostic sur l'étang d'Ouveillan afin d'étudier la potentialité d'accueil de ces mesures compensatoires. Un plan de gestion a été rédigé pour organiser ces mesures sur le long terme, à la fois sur l'étang d'Ouveillan et sur des parcelles appartenant au SMDA le long du Rec Audié sur Cuxac-d'Aude.

C- Mesures compensatoires - Barrage des Arques

✓2025

Pour réduire le risque d'inondation dans le bourg de Laure-Minervois, il a été proposé la création d'un bassin écrêteur de crues au lieu-dit des Arques. L'impact environnemental du chantier a été évalué et concluait alors que le projet pouvait conduire à un impact significatif sur 11 espèces protégées (reptiles et amphibiens uniquement). Ces espèces ont donc fait l'objet d'une demande de dérogation autorisant leur destruction (ou celle de leur habitat) en contrepartie de mesures de compensation associées à des mesures de suivis de la biodiversité.

Afin de mettre en œuvre ces mesures, la Fédération Aude Claire a réalisé en 2023 un diagnostic écologique sur l'ensemble des parcelles compensatoires concernées et a établi un plan de gestion sur 30 ans à compter de sa validation par la préfète via la DREAL, prenant en compte à la fois les espèces protégées concernées par la démarche dérogatoire mais également le patrimoine naturel (faune, flore, habitats) déjà présent sur le site.

En 2024, notre association a continué d'accompagner le Syndicat Mixte Aude Centre dans la réalisation des objectifs du plan de gestion.

La convention de partenariat couvre actuellement les années 2023 à 2027.

V- Bases de données

✓2025

Les données naturalistes produites par les salarié-e-s de la Fédération Aude Claire sont toutes saisies sur les plateformes régionales du SINP (Système d'Information sur la Nature et les Paysages, dont l'objectif est une uniformisation taxonomique améliorant l'utilisation et la valorisation ultérieure des données saisies). Les bases de données ont l'avantage de centraliser les données faune, flore et habitats en se basant sur un référentiel taxonomique unique qu'est TAXREF. Nous saisissons nos données principalement dans ces bases :

- base de données GéoNat Occitanie : données faune en général
- base de données SICEN (Conservatoires d'Espaces Naturels LR) : données faune en général
- base de données SIMETHIS (Conservatoires Botaniques Méditerranéens) : données flore
- base de données OREINA : données papillons, essentiellement utilisée pour rentrer nos données hétérocères.